

Chèque LCL n° 65858 13 du 29/1/2026

Bulletin d'adhésion 2026

20 €



ASSOCIATION

« RUCHES ET BIODIVERSITE DE LA ROYALE »

Première adhésion / Renouvellement d'adhésion (1/2)

NOM : CAMUS PRENOM : KAÏTZA

DATE DE NAISSANCE : 02/01/1973 LIEU ET DEPARTEMENT : MONTREAL (CANADA)

✉ ADRESSE : 311 BD GEORGES RICHARD

CODE POSTAL : 83000 VILLE : Toulon

PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL : FORTATRICE c/o LADAPT MEDITERRANEE

✉ E-MAIL KAITZACO8373@GMAIL.COM ☎ PORTABLE 06 26 65 27 21

IMMATRICULATION - VEHICULE/MOTO : AZ 798 GK

COMPTE WHATSAPP : OUI/NON (1)

VOLONTAIRE FORMATION APICULTURE : OUI/NON (1)

Signature, date et lieu

26.01.2026, Toulon,
Cds

Adhésion annuelle : 20 euros (30 euros/parcèle pour les adhérents possédant une parcelle à Ste Anne)



Chèque à l'ordre de « RBR »

Transmission par courrier à la secrétaire (bulletin et règlement) :

Danièle Rouzaud - 56, impasse des bonnes herbes - 83200 - TOULON

(1) Rayer la mention inutile

(2) **Les adhésions souscrites à compter du 1^{er} août 2025 sont valables pour l'année 2026.**

Rappels :

L'adhésion au club « Ruches et Biodiversité de la Royale » permet :

- De promouvoir l'apiculture et la biodiversité ;
- De créer une structure de convivialité autour de la pratique apicole et du jardinage ;
- De participer à des actions ponctuelles sur la préservation de la nature ;
- D'obtenir une récolte de miel et légumes suivant météo et aléas de la nature ;
- **Et surtout, la garantie d'appartenir à un groupe de passionnés voulant redonner un sens à notre façon de voir la terre et son fonctionnement. Simplicité et respect de la nature sont nos valeurs !**

Assurance « individuelle-accident » :

« Ruches et Biodiversité de la Royale (RBR) » est une association indépendante loi 1901 dont la vocation principale est la promotion de l'apiculture et la biodiversité.

Le président a déclaré les ruches auprès de l'Unaf - son numéro d'apiculteur est NAPI : A5053922.

Chaque adhérent doit être couvert par son assurance responsabilité civile.

Les activités proposées par l'association se font sous l'entière responsabilité de chaque adhérent. RBR ne pourra pas être tenue responsable en cas d'accident.

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

lu et approuvé 

Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image.

Je soussigné(e) : Kaitza CAMUS

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de l'association et des sorties organisées par RBR.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à : Toulon

le : 26 janvier 2026

Signature :



La signature du présent bulletin d'adhésion à RBR implique d'avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur (ils peuvent être envoyés sur simple demande) et vous engage à les respecter.